

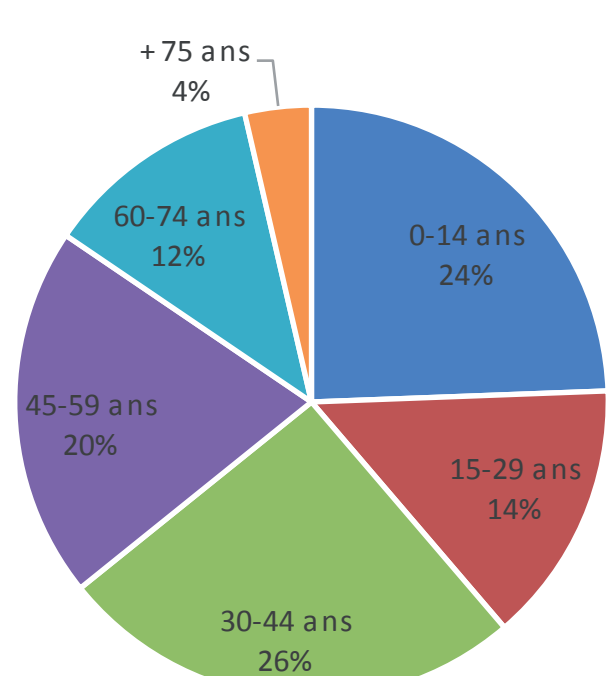
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LARRA

Décembre 2018

Diagnostic et état initial de l'environnement



Les larrassiens et larrassiennes



324 habitants en 1968

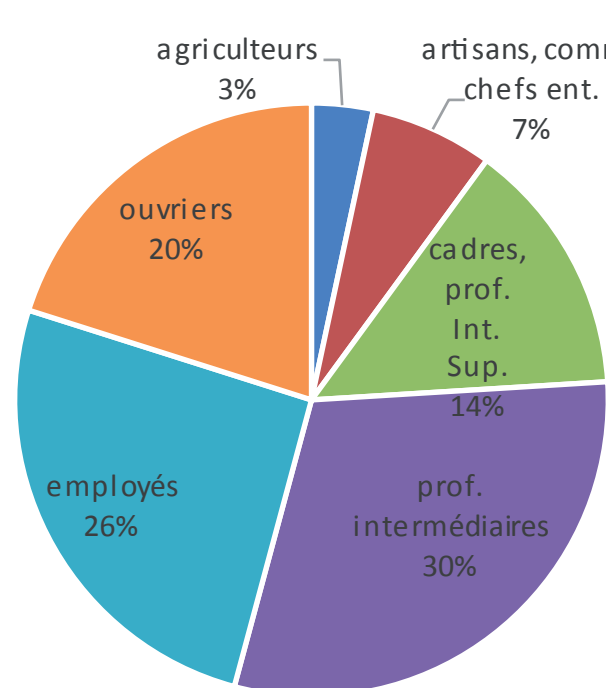


1 765 habitants en 2015



- 46.6 % de familles avec enfant
- 29.0 % de couples
- 14.5 % de personnes seules
- 7.6 % de familles monoparentales

Le tissu économique local



166 emplois sur la commune

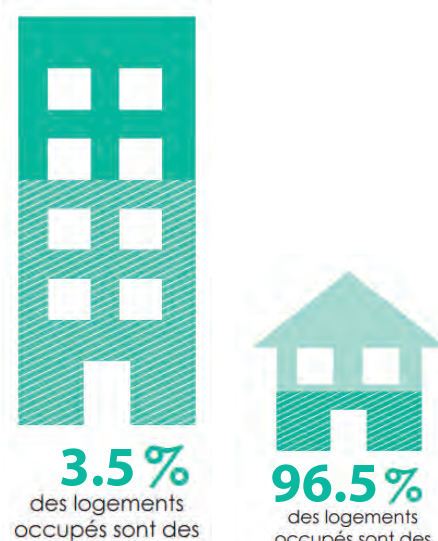


90 % se rendent en voiture sur leur lieu de travail

Le parc de logements



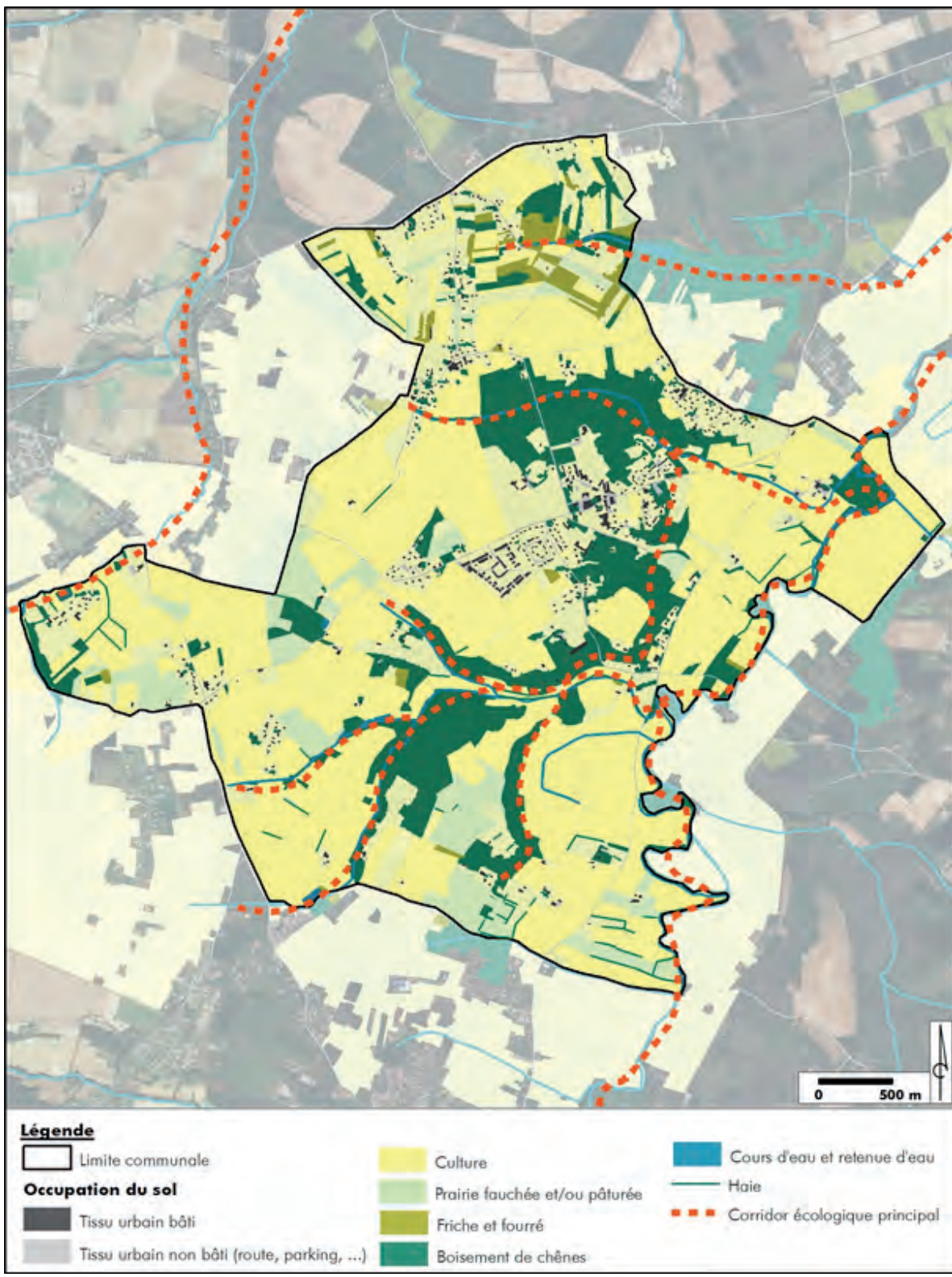
2.8 personnes par ménage en 2015



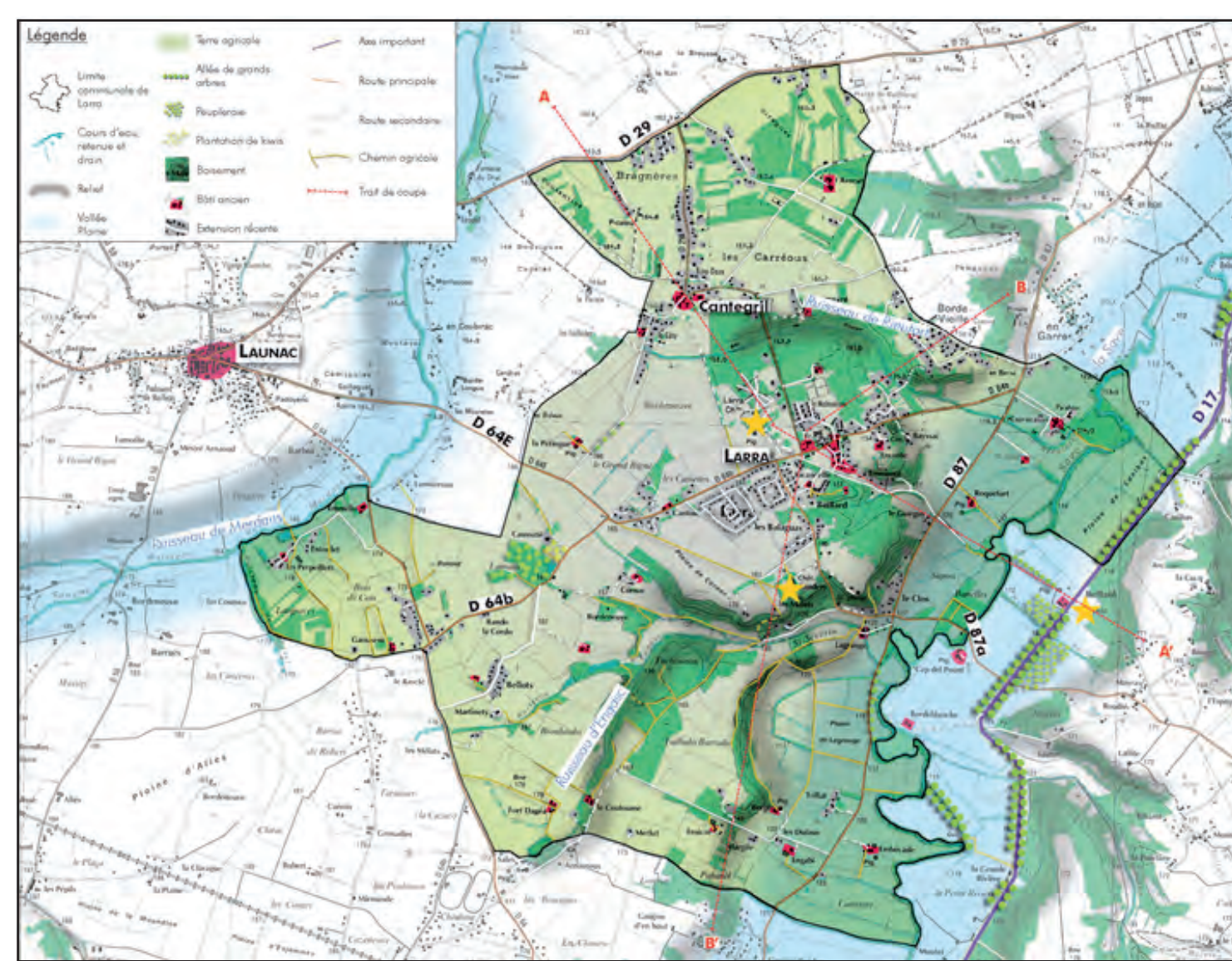
6 en 40 ans
85 % de propriétaires

L'environnement

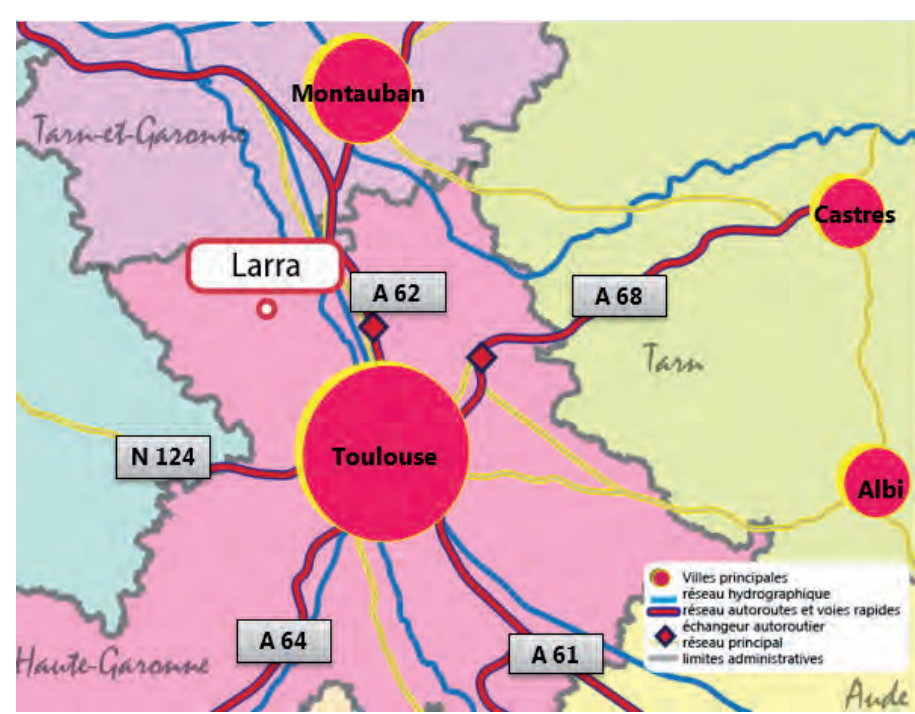
- Le climat dans le secteur de la commune est sec et ensoleillé.
- Une Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est présente sur la commune : Rivière de la Save en aval de Montai-gut-sur-Save.
- Les coteaux boisés sont en bon état de conservation et permettent d'assurer une continuité écologique.
- Des espaces verts de qualité sont intégrés au tissu urbain (domaine de Cavaillé...), ces espaces constituent des micronoyaux de biodiversité commune.
- La majorité des habitations de Larra n'est pas édifiée dans les zones inondables de la Save.



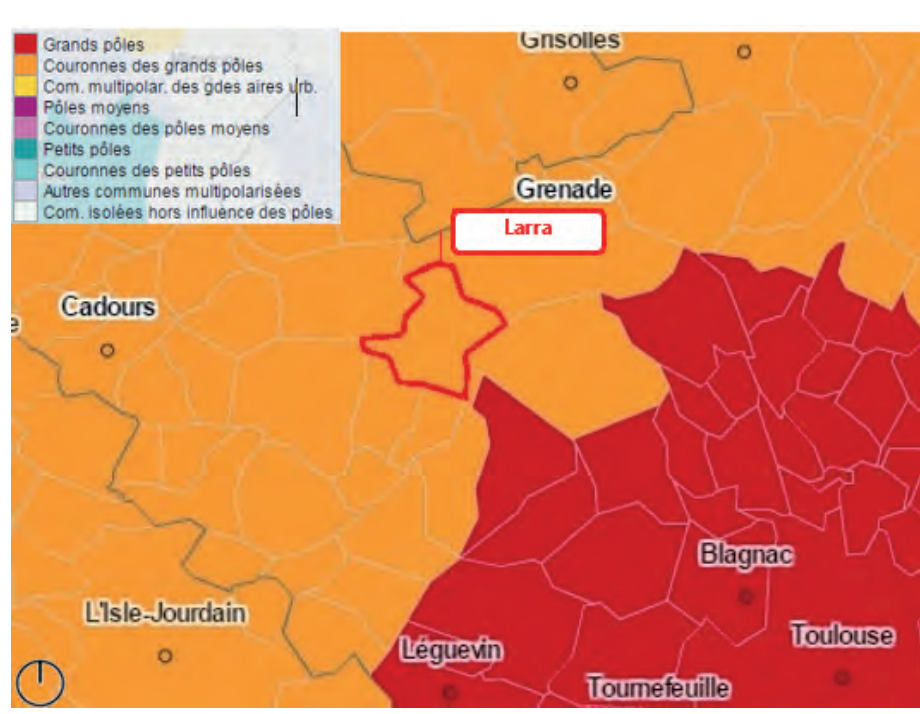
Le patrimoine



L'intégration territoriale



Positionnement stratégique à proximité de plusieurs bassins d'emplois



Intégration à l'espace métropolitain toulousain

(un minimum de 40 % des actifs travaillent dans le pôle ou dans sa couronne).



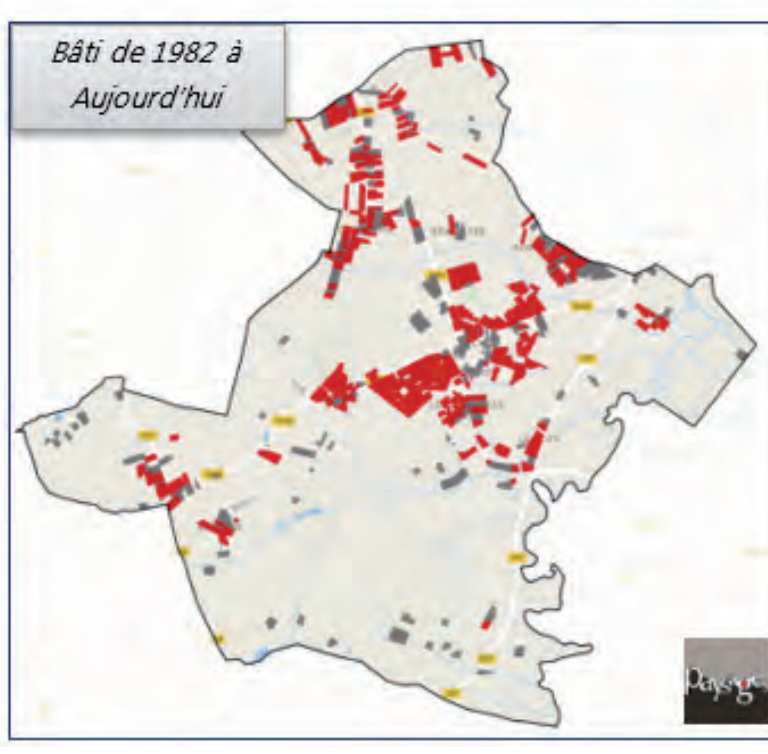
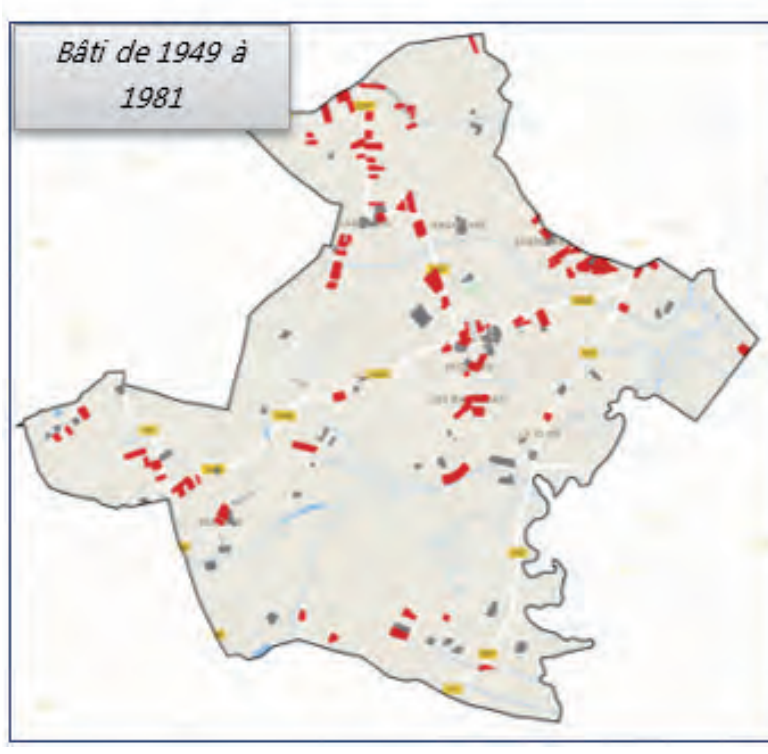
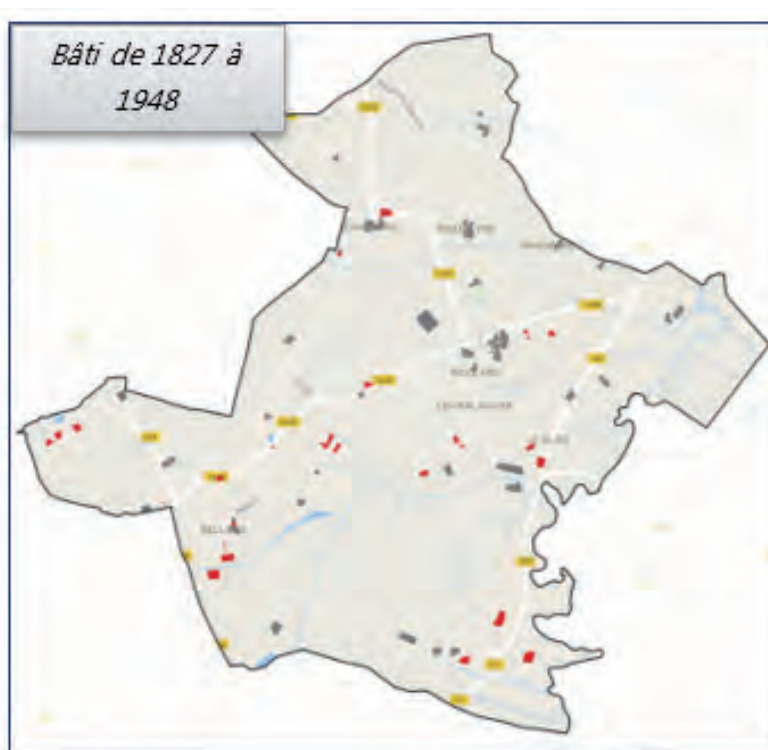
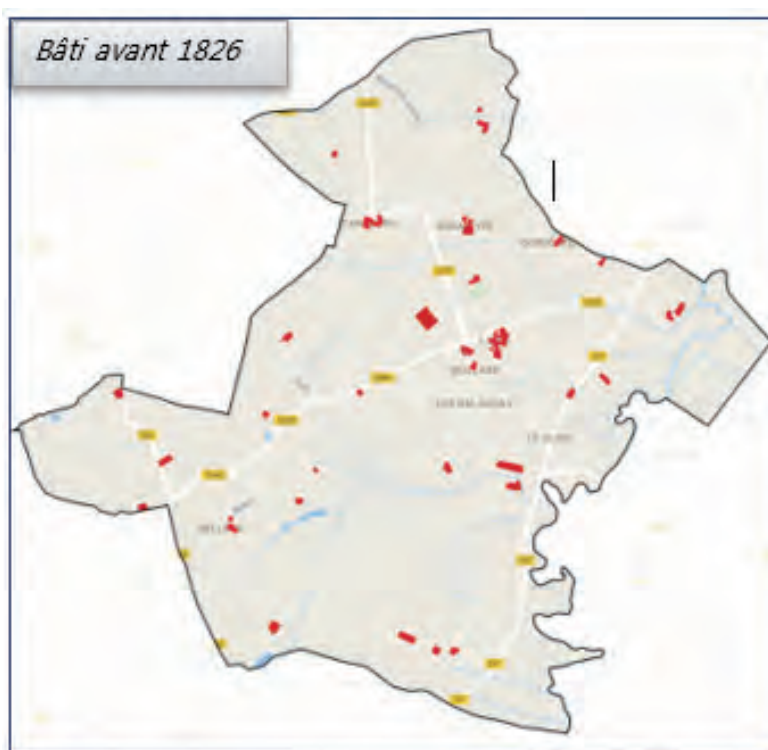
L'urbanisation

Avant 1866, urbanisation diffuse sans regroupements identifiables,

De 1866 à 1950, renforcement de la centralité de Larra avec l'investissement de la partie Sud de la RD 64B à l'emplacement de l'actuelle mairie. Le début de l'urbanisation à Cantegril est également observé.

De 1950 à 1980, développement du bâti : le centre-bourg se renforce, ainsi que quelques regroupements d'habitat, notamment à Cantegril, à la Borde Vieille et au Bellots.

Depuis 1980, création de lotissements venant renforcer la centralité du centre.

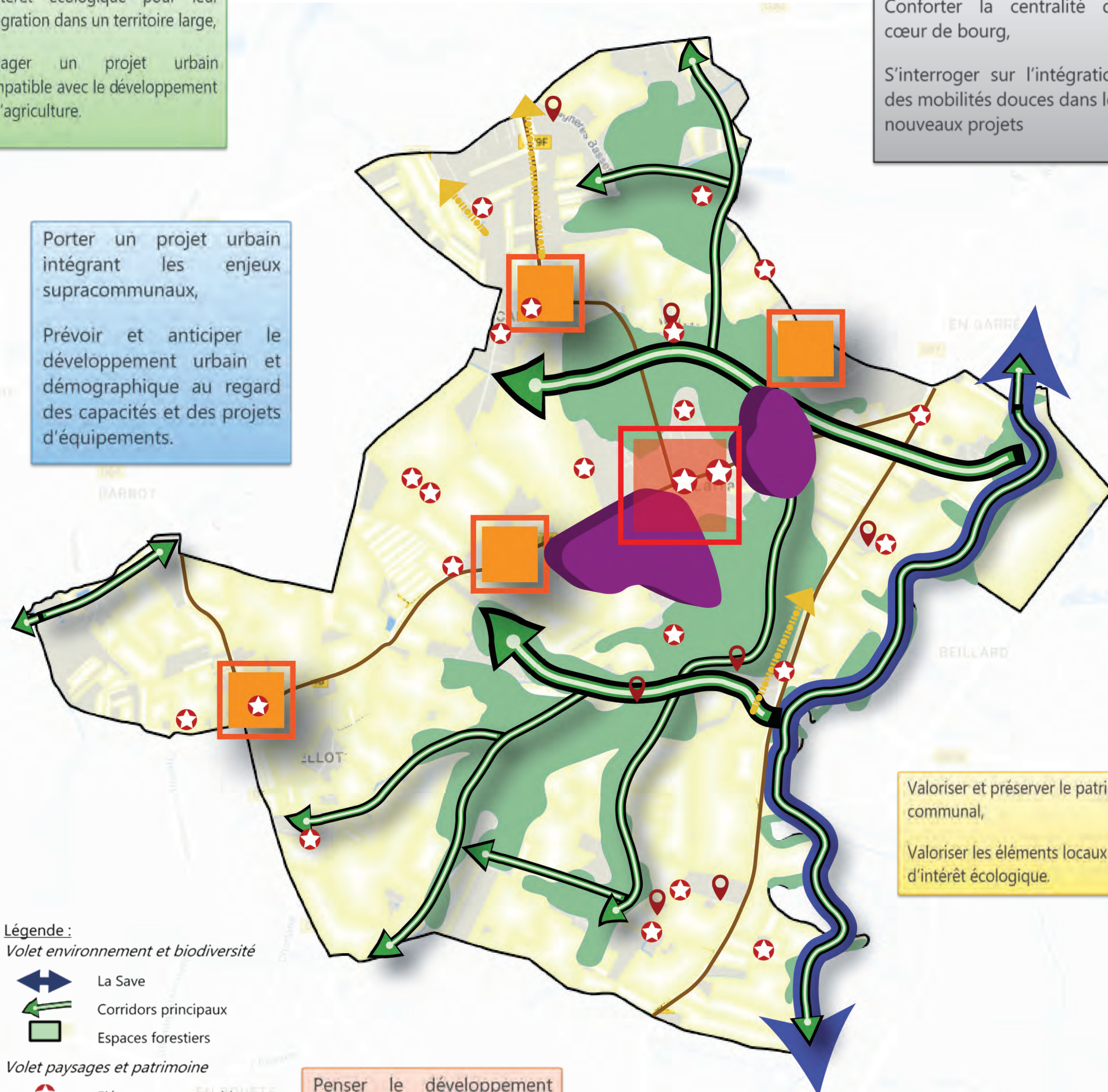


Synthèse

Prendre en compte les éléments d'intérêt écologique pour leur intégration dans un territoire large, Engager un projet urbain compatible avec le développement de l'agriculture.

Porter un projet urbain intégrant les enjeux supracommunaux, Prévoir et anticiper le développement urbain et démographique au regard des capacités et des projets d'équipements.

Conforter la centralité du cœur de bourg, S'interroger sur l'intégration des mobilités douces dans les nouveaux projets



- Volet environnement et biodiversité**
 - La Save
 - Corridors principaux
 - Espaces forestiers
- Volet paysages et patrimoine**
 - Éléments remarquables
- Volet agricole**
 - Espaces agricoles
 - Siège d'exploitation
- Volet urbain**
 - Cœur de bourg
 - Hameaux et quartiers
 - Extensions récentes
 - Urbanisations linéaires

Penser le développement sous projet de quartier organisé, intégrant des espaces partagés, et en lien avec le cœur de ville, Proposer des formes d'habitat diversifiées répondant à toutes les trajectoires résidentielles.

